



Stéphane Cuisset

Une plateforme de vente pour les commerces

Afin d'aider tous les commerces qui ne sont pas présents sur le web ou les réseaux sociaux, Lorient Agglomération et Audelor ont lancé une plateforme basée sur le principe du Call and Collect. Grâce à elle, les consommateurs peuvent consulter la base de contacts des commerçants souscrivant à cette pratique dans les 25 communes de Lorient Agglomération, ou visualiser sur une carte dynamique les enseignes y ayant recours. Alimentation, maison et déco, loisirs et sports : toutes les catégories de commerces y sont représentées. ■

Retrouvez les commerçants sur www.acheterenpaysdelorient.fr

Un guichet unique pour les entreprises

Face à la crise économique actuelle, les principaux organismes d'appui aux entreprises (chambres consulaires, Région Bretagne, Lorient Agglomération et Audelor) renforcent leur coopération et proposent un guichet unique pour celles qui rencontrent des difficultés ou souhaitent développer leur activité.

Cette cellule de soutien aux entreprises permet d'étudier collégialement les problématiques les plus complexes et de proposer les solutions les plus adaptées, d'échanger sur les dispositifs nationaux et locaux mis en œuvre mais aussi d'organiser et de coordonner les actions collectivement. ■

0 805 05 00 26 ou ecoinfo@audelor.com

Les aides économiques prolongées

Lorient Agglomération et la Région Bretagne, en partenariat avec le Département du Morbihan, la Banque des territoires et les chambres consulaires ont souhaité se mobiliser pour compléter les mesures existant déjà au niveau national. Dans ce cadre, les partenaires prolongent et élargissent certaines aides mises en place pour répondre aux besoins des acteurs économiques locaux (petites entreprises, indépendants, commerces, associations...).

• Prêt Covid-Résistance

Prolongé jusqu'au 31 mars, le prêt à taux zéro Covid-Résistance est accessible, sous certaines conditions, à une cible plus large : bénéficiaires du Prêt garanti par l'État (PGE) et entreprises jusqu'à 20 salariés et 1,5 million d'euros de chiffre d'affaires annuel (limité jusqu'ici à 10 salariés et 1 million d'euros de chiffre d'affaires). À ce jour, plus de 300 entreprises et associations ont souscrit ce prêt.

• 3 millions d'euros supplémentaires pour le Prêt rebond

Ce prêt participatif à partir de 20 000 euros, à taux zéro et sans garantie, est destiné à financer les besoins en trésorerie liés à la conjoncture des entreprises de plus d'un an et de moins de 50 salariés.

• Élargissement du Pass commerce et artisanat

Afin d'aider le plus grand nombre à prendre le virage du numérique, les modalités d'acquisition de matériels ou l'achat de prestations d'accompagnement ou de formation au numérique sont facilités. Un soutien à hauteur de 50 % des investissements réalisés (au lieu de 30 %) et un plancher des dépenses ramené à 2 000 euros (au lieu de 3 000 euros). ■

Plus d'infos sur www.agglo-lorient.fr

Une couveuse dédiée au commerce

Dans le cadre des programmes « action cœur de ville » et « dynamisation des centres villes de Bretagne », la ville de Lorient a lancé un appel à candidats pour la création d'une couveuse de commerces. L'objectif est de proposer à un porteur de projet commercial une période de test, jusqu'à 12 mois, avant qu'il ne se lance définitivement. Il occupera durant ce laps de temps un local de 50 à 70 m² payé par la Ville et sera accompagné par des experts et des professionnels (comptabilité, marketing...). Cette période de test permettra au porteur de projet d'avoir le recul nécessaire pour vérifier si son activité est viable. Le premier candidat retenu, une agence de style, s'est installé courant décembre dans les locaux de la couveuse, place d'Alsace-Lorraine. ■

Contacteur la Breizh Couverteuse :
guillaume.leniliot@uniondescouveuses.com

Le tribunal de commerce est là pour aider

Le tribunal de commerce de Lorient propose un dispositif d'aide à la sauvegarde qui intervient avant même la mise en route des procédures collectives, comme le redressement judiciaire. Ce dispositif permet de sauver 75% des entreprises et commerces qui y ont recours (taux observé dans le périmètre de compétence du tribunal de commerce de Lorient). Pour en bénéficier, il suffit de contacter le greffe du tribunal afin de prendre rendez-vous avec l'un des 23 juges bénévoles, eux-mêmes chefs d'entreprise, commerçants ou artisans. Après un rapide examen de la situation, le tribunal orientera le demandeur vers un mandataire judiciaire afin d'obtenir un devis pour la mise en place d'un plan de sauvegarde. Cette procédure a l'avantage d'être confidentielle, contrairement aux procédures collectives qui font l'objet d'une publication légale et obligatoire. ■

Contact : 02 97 21 01 53



Henri Cochener

Le Minor poursuit sa croissance

Le Minor, le célèbre fabricant de pulls marins, à Guidel, est l'un des dix lauréats bretons du fonds d'accélération industrielle du plan France Relance. À ce titre, l'ancienne bonneterie touchera 400 000 euros de subventions, ce qui va lui permettre de poursuivre des projets déjà lancés et d'en lancer de nouveaux. Cette subvention conforte l'entreprise dans sa croissance en vue de l'augmentation de sa capacité de production et de sa productivité. Elle vient directement accompagner l'embauche récente de 13 nouvelles personnes à l'atelier, et deux dans les fonctions support (e-commerce), ainsi que l'achat de 12 nouvelles machines de production.

Elle va aussi permettre de continuer la digitalisation du pilotage de la production, rénovant ainsi le site industriel pour améliorer la gestion des flux et le confort au travail. Ce soutien vient conforter la dynamique que connaît le Minor depuis deux ans (+ 66% de chiffre d'affaires et 36 personnes supplémentaires). ■



Hervé Colomer

Un programme pour replanter les haies bocagères

Lorient Agglomération maintient son soutien aux projets de reconstitution de haies bocagères qui permettent tout à la fois de freiner le ruissellement et l'érosion, et donc d'améliorer la qualité de l'eau, de préserver les sols et la biodiversité, de maintenir l'écosystème et de favoriser la production de bois.

Compte tenu de l'importance de ces enjeux, les projets éligibles dans le territoire sont entièrement financés par des aides publiques proposées par le fonds européen FEADER, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental du Morbihan et Lorient Agglomération.

Depuis 2018, près de 8 kilomètres de haies ont été créés sur le territoire. Cet hiver, environ 10 kilomètres de plantations sont prévus sur l'aval du Blavet (Languidic) et le bassin versant du Scorff comme à Guidel, Bubry, Inguiniel ou Plouay. ■

Renseignements : Coralie VAUTIER
02 90 74 74 91 - cvautier@agglo-lorient.fr

30 familles testent la biodiversité



À l'initiative de Lorient Agglomération, 30 familles se sont portées volontaires afin de relever, à leur manière, le défi de la biodiversité. Elles seront par la suite invitées à devenir les ambassadrices de cette cause. Le but est de mettre en place dans leur vie quotidienne des gestes ou des comportements qui favorisent la nature. Chaque famille a choisi au minimum trois actions parmi les 7 « défis » proposés comme par exemple entretenir ou aménager des gîtes pour les « petites bêtes », aménager un refuge pour lézards, planter des espèces végétales nourricières ou tout simplement limiter l'éclairage nocturne. Ces défis s'adressent à tous les types de foyers, y compris aux familles qui habitent dans un appartement. Ces familles pourront aussi participer à des actions sur le terrain, comme par exemple participer à un chantier d'arrachage d'espèces végétales exotiques envahissantes. ■

Suivre le défi : www.lorient-agglo.bzh rubrique En actions

209 360

C'est le nombre d'habitants dans les 25 communes qui composent Lorient Agglomération selon le dernier recensement publié par l'INSEE en fin d'année dernière. En cinq ans le territoire a gagné 2 378 habitants. C'est Calan, troisième plus petite commune de l'agglomération derrière Gâvres et Lanvaudan, qui connaît proportionnellement la plus forte hausse (+ 12% sur la même période). ■



Hervé Echonner

Un nouveau tarif bus pour les plus de 65 ans

Lorient Agglomération a créé une nouvelle grille tarifaire pour les plus de 65 ans. Depuis le 1^{er} janvier, le montant de l'abonnement mensuel plein tarif pour cette tranche d'âge a été revu à la baisse. Il passe ainsi à 30,60 euros au lieu de 40,80 euros. L'abonnement annuel est fixé à 306 euros contre 408 euros auparavant, soit une baisse de 102 euros. Les tarifs réduits calculés en fonction du quotient familial ainsi que le tarif de solidarité sont également revus. Ces nouveaux tarifs ont pour but de permettre aux seniors de continuer à se déplacer de façon autonome, de maintenir un lien social et également d'agir sur leur pouvoir d'achat. Le coût de cette mesure pour Lorient Agglomération est estimé à 70 000 euros. ■

Ça se passe près de chez moi

Aloen, l'agence locale de l'énergie, lance une opération baptisée « mes voisins sont formidables » qui se déroulera de février à juin. L'idée est de recueillir un maximum de témoignages d'habitants pour illustrer les évolutions sociétales du territoire. Une façon de repérer et d'encourager les belles initiatives.

Des animations et des rencontres seront proposées à travers l'agglomération, permettant aux habitants de faire connaissance, de se raconter, de présenter les initiatives et les lieux qui les inspirent, et de s'entraider pour concrétiser leurs envies.

Un travail d'écriture et d'illustration de la parole des habitants au long cours sera mené par deux créatrices locales. ■

www.mesvoissinsontformidables.fr

Contact : ALOEN - 02 97 21 29 38

patricialepimpec@aloen.fr

Une nouvelle porte-écluse à Lorient

Dans le cadre du chantier engagé mi-octobre pour la réhabilitation de la porte du bassin à flot du port de Lorient centre, la nouvelle porte-écluse a été posée mi-décembre. Un incident survenu le 13 décembre, qui a vu la rupture d'un batardeau, a cependant retardé le chantier et a conduit à la fermeture durant quelques jours du pont levant et de l'accès au bassin à flot. Autre conséquence, l'écluse ne sera remise en service que dans quelques semaines. Auparavant, les poutres en béton armé qui supportent la plateforme de manœuvre du pont-levant avaient été consolidées. Cette opération, conduite par l'Agglomération, propriétaire du port, représente un investissement de 400 000 euros financé par Lorient Agglomération à hauteur de 65 % et par la Région Bretagne à hauteur de 35 %. ■



Stéphane Cuisset